

Gabon-Economie-Transport aérien

LIBREVILLE, 22 juillet (Infosplusgabon) - L'augmentation du prix du billet d'avion, pour les années à venir, avait déjà été envisagée par les compagnies aériennes au plus fort de la crise de la Covid 19 durant laquelle celles-ci ont vu leur chiffre d'affaire baisser notablement.

Le Gabon a emboité le pas à cette situation de crise sanitaire pour décider de l'augmentation des billets d'avion dès le 27 juillet 2021. En effet, les compagnies aériennes et les agences de voyages qui émettent des billets d'avion vont prélever une taxe dénommée « redevance passager » instaurée par le gouvernement gabonais. Cette taxe s'applique auprès des passagers des vols commerciaux (toutes classes comprises) à destination ou en partance du Gabon.

Pour les vols de plus de 2 heures, les redevances sont fixées à 32 798 FCFA par passager en classe économique, 39 357 FCFA en classes affaires et 65 596 FCFA en première classe. Quant aux vols de moins de 2 heures, les redevances sont fixées à 26 239 FCFA par passager en classe économique, 32 798 FCFA en classe affaires et 42 638 FCFA en première classe.

« Les sommes ainsi regroupées seront reversées à la recette des impôts territorialement compétente, au plus tard le 20 du mois suivant celui au cours duquel ces ventes ont été réalisées », avait précisé Gabin Otha Ndoumba, directeur général des Impôts.

« Le redémarrage du trafic aérien devrait être « fort ». Actuellement, il est « extrêmement bas et il est comme un coureur de 400 mètres dans les starting-blocks », avait déclaré, il ya quelques mois, le PDG du groupe Aéroports de Paris, Augustin de Romanet.

Les prix des billets d'avion devraient augmenter selon lui, en raison de la lutte contre le

réchauffement climatique, qui passe par la décarbonisation, dans les vingt prochaines années.

Ainsi, l'augmentation du prix des billets sera une conséquence de la hausse du prix des avions eux-mêmes et des carburants, qui seront moins polluants donc plus chers, souligne-t-on.

FIN/ INFOSPLUSGABON/VFC/GABON2021

© Copyright Infosplusgabon